



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2021-868**

Séance publique du

24 novembre 2021

**Présidence de Sophie JOISSAINS
Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20211124- lmc1200476-DE-1-1
Date de signature : 30/11/2021
Date de réception : lundi 29 novembre 2021
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : OPERATION D'AMENAGEMENT POLE NUMERIQUE / SMAC - COMPTE RENDU
FINANCIER ANNUEL 2020**

Le 24 novembre 2021 à 09h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, au sein de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 18 novembre 2021, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Etaient Présents :

Madame Dominique AUGÉY, Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Marc FERAUD, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOU, Madame Elisabeth HUARD, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Jonathan AMIACH à Madame Frédérique DUMICHEL, Madame Laurence ANGELETTI à Monsieur Alain PARRA, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Sellam HADAOU, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Madame Josy PIGNATEL, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA à Madame Kayané BIANCO, Madame Françoise COURANJOU à Madame Solène TRIVIDIC, Madame Brigitte DEVESA à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Cyril DI MEO à Madame Agnès DAURES, Monsieur Jean-François DUBOST à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Stéphanie FERNANDEZ à Monsieur Francis TAULAN, Madame Claudie HUBERT à Monsieur Marc PENA, Madame Amandine JANER à Madame Odile BONTHOUX, Madame Perrine MEGGIATO à Madame Brigitte BILLOT, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Stéphane PAOLI à Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Jean-Louis VINCENT à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Monsieur Marc FERAUD.

Excusés sans pouvoir :

Madame Françoise TERME.

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.



DIRECTION GENERALE DES
SERVICES TECHNIQUES
DEPARTEMENT AMENAGEMENT ET
URBANISME

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 NOVEMBRE 2021

Nomenclature : 8.4
Aménagement du territoire

RAPPORTEUR : Monsieur Gérard BRAMOULLÉ

Politique Publique : 04-AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN

OBJET : OPERATION D'AMENAGEMENT POLE NUMERIQUE / SMAC - COMPTE RENDU FINANCIER ANNUEL 2020- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Conformément aux dispositions de la convention de concession d'aménagement du Pole Numérique/SMAC signée le 19 août 2013, la SPLA « Pays d'Aix Territoires » a communiqué à la Ville d'Aix-en-Provence le Compte Rendu Financier Annuel pour l'année 2020 joint en annexe.

La commercialisation des terrains du pôle numérique et la réalisation des équipements publics de l'opération avaient déjà été achevés à la fin de l'exercice 2019. L'échéance de l'opération ayant été reportée, par avenants à la convention susvisée, au 2 mars 2021, par rapport séparé, il vous est proposé d'approuver le bilan de clôture de cette opération.

Le Compte Rendu Financier Annuel 2020 fait ressortir un résultat d'exploitation à l'équilibre. En effet, le montant des dépenses prévisionnelles incluant l'année 2021 s'établit à 3 057 111 € HT, de même, le montant cumulé des recettes prévisionnelles est de 3 059 992 € HT, montants quasiment identiques à ceux du dernier bilan.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** le Compte Rendu Financier Annuel pour l'année 2020 de la concession d'aménagement du Pôle Numérique/ SMAC Constance,

Présents et représentés	: 54
Présents	: 37
Abstentions	: 0
Non participation	: 9
Suffrages Exprimés	: 45
Pour	: 45
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

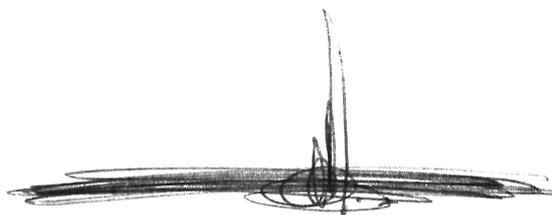
Jonathan AMIACH Odile BONTHOUX Jacques BOUDON Gérard BRAMOULLÉ Joëlle CANUET
Salah-Eddine KHOUIEL Stéphane PAOLI Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE Francis TAULAN

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Amandine JANER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 30 novembre 2021
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 MARS 2021**

.....

**18 - Ville d'Aix-en-Provence – Aménagement Pôle Numérique et SMAC de la Constance - CRAC
2020**

1. INTRODUCTION

Il est rappelé que la Ville d'Aix-en-Provence a confié à la SPLA Pays d'Aix Territoires la mission d'aménager 5 ha de terrains lui appartenant dans le quartier Valcros de la Constance en vue d'y développer un Pôle Numérique au sens de l'appel à projet FRENCH TECH lancé par le gouvernement et d'y implanter une Salle de Musiques Actuelles (SMAC).

Le contrat de concession d'aménagement correspondant a été notifié à la SPLA Pays d'Aix Territoires le 30 août 2013 pour une durée de 4 ans.

L'avenant n° 1 puis l'avenant n° 2 notifié le 17.07.2018 ont prolongé le délai d'exécution de la convention qui expire au mois de mars 2021.

2. NOTE DE CONJONCTURE

A la fin de l'exercice 2020, la commercialisation des terrains du pôle numérique et la réalisation des équipements publics de l'opération sont achevés.

Par ailleurs les constructions sur les deux terrains du pôle numérique sont achevées : la salle de musique actuelle a été achevée en novembre 2019 et le siège de Voyage Privé Group en fin d'année 2020.

3. BILAN PREVISIONNEL ACTUALISE AU 31/12/2020

DEPENSES

- Le montant global des dépenses est en légère baisse à 3 057 111 € H.T (- 831€)

RECETTES

Le montant des recettes est en légère augmentation à 3 059 992 € H.T (+ 308 €) due aux produits financiers de l'année 2020 sur l'excédent de trésorerie de l'opération.

RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation est très légèrement positif à +2881 €.

LC11 Pôle Numérique La Constance - CRAC 2020

Ligne	Intitulé	Bilan Approuvé	Réalisé Total	Fin 2019 Année	2020 Année	2021 Année	Bilan Nouveau
	RESULTAT D'EXPLOITATION	1 743	10 743	63 439	-52 696	-7 862	2 881
	DEPENSES	3 057 942	3 049 249	2 996 246	53 004	7 862	3 057 111
1	ETUDES	35 900	35 900	35 900			35 900
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	1 126 826	1 126 826	1 126 826			1 126 826
3	TRAVAUX	1 567 541	1 556 983	1 507 614	49 369	7 862	1 564 845
4	HONORAIRES	69 999	69 015	69 015			69 015
5	FRAIS DIVERS	46 073	48 921	45 289	3 633		48 921
6	PARTICIPATION AUX EQUIPEMENTS PUBLICS						
7	CHARGES FINANCIERES	1 603	1 604	1 602	2		1 604
8	REMUNERATIONS	210 000	210 000	210 000			210 000
	RECETTES	3 059 685	3 059 992	3 059 685	308		3 059 992
	CESSIONS TERRAINS ET						
1	IMMEUBLES	2 400 000	2 400 000	2 400 000			2 400 000
2	PARTICIPATIONS	650 000	650 000	650 000			650 000
3	SUBVENTIONS						
4	AUTRES PRODUITS	1 847	1 847	1 847			1 847
5	PRODUITS FINANCIERS	7 838	8 145	7 838	308		8 145
6	REMBOURSEMENTS PREFINANCEMENTS						
	FINANCEMENT						
	AMORTISSEMENTS	2 274 305	2 274 305	2 274 305			2 274 305
1	EMPRUNTS (REMBOURSEMENT)	2 274 305	2 274 305	2 274 305			2 274 305
113	Remboursement Ligne Trésorerie	2 274 305	2 274 305	2 274 305			2 274 305
2	AVANCES (REMBOURSEMENT)						
3	TRESORERIE (SORTIES)						
	MOBILISATIONS	2 274 305	2 274 305	2 274 305			2 274 305
1	EMPRUNTS (ENCAISSEMENTS)	2 274 305	2 274 305	2 274 305			2 274 305
113	Encaissement Ligne Trésorerie	2 274 305	2 274 305	2 274 305			2 274 305
2	AVANCES (ENCAISSEMENTS)						
3	TRESORERIE (ENTREES)						
	TRESORERIE			54 866	10 040	2 881	2 881
	TRESORERIE PERIODE	-127 014	10 040	54 866	-44 826	-7 159	2 881
	TRESORERIE CUMUL			54 866	10 040	2 881	2 881

4. PLAN DE TRESORERIE

L'opération étant maintenant achevée en travaux et concernant la vente des terrains, il est prévu de clôturer financièrement cette opération en février 2021.
Les dépenses restant à faire en 2021 (dernière facture de travaux) s'élèvent à 7 862 €.

Aucune recette n'est prévue en 2021.

5. PLANNING DE L'OPERATION

L'opération est achevée, le quitus va être demandé en février 2021.

6. ACQUISITIONS/CESSIONS

Aucune acquisitions ou cessions n'ont été réalisées en 2020.

7. PLANNING

↓ Demande de quitus février 2021

Le Conseil d'Administration adopte le présent Compte Rendu Annuel à la Collectivité.

Extrait certifié conforme
au procès-verbal du Conseil
d'Administration de la SPLA PAYS D'AIX TERRITOIRES



Le Directeur
Thierry COLOMBERO